

**Le Directeur de l'U.F.R.,
vu le décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié
par Décret n° 2016-1389 du 17 octobre 2016-art.4
relatif à l'accès à la profession d'avocat**

ARRÊTÉ

Article unique :

Le jury de l'examen d'entrée au C.R.F.P.A. sera composé comme suit pour la session 2024 :

Madame Catherine TIRVAUDEY, Présidente, Professeure des Universités, Université de Franche-Comté, titulaire

Madame Béatrice LAPEROU-SCHENEIDER, Professeure des Universités, Université de Franche-Comté, titulaire

Madame Christine LEBEL, Maître de Conférences, Université de Franche-Comté, suppléante

Madame Chantal MATHIEU, Maître de Conférences, Université de Franche-Comté, suppléante

Madame Lola KIEFER, Conseillère au Tribunal Administratif de Besançon, titulaire

Madame Audrey MARQUESUZAA, Conseillère au Tribunal Administratif de Besançon, suppléante

Madame Claire MARTINEAU, Substituée générale à la Cour d'Appel de Besançon, titulaire

Madame Marie ANTHOUARD, Substituée générale à la Cour d'Appel de Besançon, suppléante

Maître Nathalie REY-DEMANEUF, Barreau de Montbéliard, titulaire

Madame le Bâtonnier Emmanuelle HUOT, Barreau de Besançon, titulaire

Maître Anne-Lise GRANDHAY, Barreau du Jura, titulaire

Maître Alexandra MOUGIN, Barreau de Belfort, suppléante

Maître Catherine BRESSON, Barreau de Besançon, suppléante

Maître Rim EL MEZOUGH, Barreau du Jura, suppléante

Madame Claire BRENIAUX, Professeure Agrégée, Université de Franche-Comté

Fait à Besançon, le 11/07/2024

Le Directeur de l'UFR SJEPEG,

Christophe LANG

